Communiqué de presse

Nicox : Résultats financiers de l'année 2024

- **Chiffre d'affaires de Nicox SA de 7,9 millions d'euros pour l'année 2024**
- **Produits exceptionnels de 13,7 millions d'euros suite à la cession du flux futur de redevances de VYZULTA au fond Soleus Capital**
- **Trésorerie de Nicox SA au 31 décembre 2024 de 10,5 millions d'euros et horizon de trésorerie estimé au quatrième trimestre 2025**
- **Premiers résultats de la deuxième étude clinique de phase 3 Denali évaluant le NCX 470 attendus au troisième trimestre 2025**
- **Discussions et démarches de développement commercial en cours pour un partenariat avec NCX 470 aux États-Unis**

30 avril 2025 – publication à 7H30
Sophia Antipolis, France

Nicox SA (Euronext Growth Paris : FR0013018124, ALCOX, éligible PEA-PME), une société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration le 28 avril 2025 et fait un point sur les étapes clés à venir. Suite à la vente des redevances de VYZULTA en octobre 2024, la Société ne publiera plus le revenu trimestriel.

« *Les réalisations de l'année 2024 par l'équipe de Nicox et nos partenaires nous ont permis de maintenir le développement de nos produits sur la bonne trajectoire pour livrer deux résultats cliniques sur le NCX 470 en 2025. Notre priorité est désormais de positionner la Société de manière optimale pour capitaliser sur ces résultats à travers des discussions continues en matière de partenariats, de développement commercial et de développement corporate.* » a déclaré **Gavin Spencer, Directeur Général de Nicox**.

Prochaines étapes clés

- **Etude clinique de phase 3b Whistler étudiant le double mécanisme d'action du NCX 470 (oxyde nitrique et analogue de prostaglandine) dans la réduction de la pression intraoculaire** : les résultats sont attendus en mai 2025.

- **Etude clinique de phase 3 Denali évaluant le NCX 470 chez des patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire** : les premiers résultats sont attendus au troisième trimestre 2025.

Résultats financiers de l'année 2024 pour Nicox SA

Le chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 2024 s'est élevé à 7,9 millions d'euros contre 6,9 millions d'euros en 2023 et est composé des redevances sur les ventes nettes de VYZULTA pour 3,0 millions d'euros reconnues jusqu'au 30 juin 2024 préalablement à la cession de ce flux au fond Soleus Capital, contre 6,6 millions d'euros de redevances pour l'ensemble de l'année 2023. Le chiffre d'affaires 2024 inclu également un premier paiement effectué par la société Kowa à la signature de l'accord de licence de NCX 470 pour le Japon de 3.0 millions d'euros ainsi qu'un élément sans effet sur la trésorerie de 1,5 millions d'euros

précédemment reconnu en produits constatés d'avance. Le chiffre d'affaires 2024 inclut également 0,2 millions d'euros de refacturation aux filiales contre 0,3 millions d'euros en 2023.

Les charges d'exploitation de l'année 2024 s'élèvent à 18,7 millions d'euros contre 24,2 millions d'euros pour l'année 2023.

Les produits exceptionnels en 2024 s'élèvent à 13,7 millions d'euros en 2024 contre 0,1 millions d'euros en 2023. En 2024, ils correspondent à la cession des futurs paiements d'étapes et des redevances de VYZULTA à Soleus Capital.

La perte nette de Nicox SA pour l'exercice 2024 s'élève à 22,4 millions d'euros, contre 20,9 millions d'euros en 2023. Ce résultat intègre en 2024 une charge non monétaire de 27,1 millions d'euros, liée à la dépréciation d'une créance intragroupe détenue par Nicox SA sur sa filiale américaine, Nicox Ophthalmics, Inc. La capacité de la filiale à rembourser cette créance dépend des redevances futures qu'elle percevra au titre de la commercialisation de ZERVIATE. Conformément aux normes comptables françaises, la Société a adopté une approche prudente, fondée sur le prévisionnel de ventes le plus conservateur parmi d'autres plans existants plus favorables. Cette approche a conduit à la réévaluation à la baisse de la valeur de ZERVIATE, à la suite d'une nouvelle analyse du marché chinois. Celle-ci fait ressortir des évolutions susceptibles de compromettre l'atteinte, à terme, de l'objectif de 100 millions de dollars US de chiffre d'affaires annuel initialement envisagé. ZERVIATE étant le seul actif générateur de revenus de Nicox Ophthalmics, Inc., la créance intragroupe a été dépréciée en conséquence. Les détails concernant cette dépréciation sont inclus dans la note 2.4.1 des comptes statutaires en ligne sur le site internet de la Société dans l'onglet Informations Financières Règlementées.

Au 31 décembre 2024, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 10,5 millions d'euros contre 11,3 millions d'euros au 31 décembre 2023. La Société est financée au moins jusqu'au quatrième trimestre 2025, en se concentrant exclusivement sur le développement du NCX 470.

Au 31 décembre 2024, la dette financière de Nicox SA s'élevait à 15,1 millions d'euros dont 14,2 millions d'euros de dette en cours auprès de Kreos Capital (une filiale de BlackRock) et 0,9 million d'euros de prêts garantis par l'État dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

La Société poursuit par ailleurs des discussions en vue de conclure des accords générateurs de revenus, notamment la vente ou la licence de certains actifs. Elle étudie également plusieurs autres options stratégiques visant à étendre son horizon de trésorerie. La Société évalue toutes les options de financement et retiendra la plus appropriée le moment venu.

A propos de Nicox

Nicox SA est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de Nicox est le NCX 470 (bimatoprost grénod), un nouveau collyre bimatoprost donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire. Nicox mène également un programme de recherche préclinique NCX 1728, un donneur d'oxyde de nitrique phosphodiestérase-5 inhibiteur, avec Glaukos. Le premier produit de Nicox, VYZULTA®, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, dans le glaucome, est commercialisé aux Etats-Unis et sur 15 autres territoires. Nicox génère des revenus provenant de ZERVIATE® dans la conjonctivite allergique, licencié dans plusieurs territoires, notamment à Harrow, Inc. pour les Etats-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et dans la majorité des pays d'Asie du Sud-Est.

Nicox dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Growth Paris (Mnémo : ALCOX) et fait partie de l'indice CAC Healthcare.

Pour plus d'informations www.nicox.com

Couverture par les analystes

H.C. Wainwright & Co	Yi Chen	New York, Etats-Unis

Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.

Contacts

Nicox
Gavin Spencer
Chief Executive Officer
+33 (0)4 97 24 53 00
communications@nicox.com

Avertissement

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox sont exposés à la section 3 du « *Rapport Annuel 2024* » qui est disponible sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.

Nicox S.A.
Sundesk Sophia Antipolis, Bâtiment C, Emerald Square, Rue Evariste Galois, 06410 Biot, France
T +33 (0)4 97 24 53 00

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31-déc-24	31-déc-23
Production vendue de services – refacturation diverses	3 315	257
Redevances pour concessions de brevet	4 544	6 646
CHIFFRE D'AFFAIRES	**7 859**	**6 903**
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	453	13
Autres produits de gestion courantes	574	225
PRODUITS D'EXPLOITATION	**8 886**	**7 141**
Autres achats et charges externes	(14 552)	(18 406)
Impôts, taxes et versements assimilés	(72)	(99)
Salaires et traitements	(2 092)	(1 764)
Charges sociales	(660)	(739)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(17)	(21)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(12)	(122)
Autres charges	(1 335)	(3 046)
CHARGES D'EXPLOITATION	**(18 740)**	**(24 197)**
BENEFICE / (PERTE) D'EXPLOITATION	**(9 854)**	**(17 056)**
Autres intérêts et produits assimilés	845	1 099
Produits financiers de participation	3 050	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	13	39
Différences positives de change	371	117
PRODUITS FINANCIERS	**4 279**	**1 255**
Dotations financières aux amortissements et provisions	(27 776)	(3 743)
Intérêts et charges assimilées	(1 557)	(1 633)
Différences négatives de change	(45)	(244)
CHARGES FINANCIERES	**(29 378)**	**(5 621)**
BENEFICE / (PERTE) FINANCIERE	**(25 099)**	**(4 366)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(34 952)**	**(21 422)**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 743	63
Produits exceptionnels sur opération en capital	3	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**13 746**	**63**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(2)	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(922)	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(924)**	**-**
BENEFICE / (PERTE) EXCEPTIONNELLE	**12 822**	**63**
Crédit impôt recherche	(259)	478
BENEFICE / (PERTE) NETTE	**(22 390)**	**(20 881)**

Bilan

(en milliers d'euros)	31-déc-24	31-déc-23
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	13	24
Immobilisations corporelles	11	26
Immobilisations financières	725	1 805
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**749**	**1 855**
Créances clients et comptes rattachés	1 643	3 424
Autres créances	9 349	34 323
Disponibilités	10 542	11 259
Charges constatées d'avance	1 515	886
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**23 049**	**49 893**
Ecarts de conversion actif	13	13
Prime de remboursement des obligations	610	1 218
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION	**623**	**1 231**
TOTAL DE L'ACTIF	**24 421**	**52 980**
PASSIF		
Capital social	692	50 170
Primes d'émission	533 549	529 478
Report à nouveau	(508 438)	(537 354)
Résultat de l'exercice	(22 390)	(20 881)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**3 413**	**21 413**
Provisions pour risques	13	13
Provisions pour charges	268	700
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**281**	**713**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 064	20 895
Emprunts et dettes financières divers	82	4 258
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 651	2 499
Dettes fiscales et sociales	603	648
Produits constatés d'avance	735	1 919
TOTAL DES DETTES	**18 135**	**30 218**
Écart de conversion passif	2 592	635
TOTAL DU PASSIF	**24 421**	**52 980**